

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3350>



Audience du collège Jean Zay auprès du Conseil Général

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -



Publication date: vendredi 29 janvier 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le Conseil Général a reçu une délégation du collège Jean Zay le 29 janvier 2010.

Monsieur Lotte, vice Président chargé des affaires scolaires et Madame Déborah Crétenet chargée de mission ont reçu une délégation du collège Jean Zay composée de :

– 2 représentants des parents d'élèves,

– 2 enseignants

– la CPE

– un agent de service

Après avoir excusé l'absence de Monsieur Montebourg, Monsieur Lotte affirme que les travaux concernant le nouvel établissement scolaire de Chalon démarreront dès 2010 et que l'ouverture est bel et bien programmée pour la rentrée 2014. Un courrier dans ce sens a été adressé à l'Inspection Académique le 27 janvier 2010.

Ce nouveau collège, d'un montant de quelque 17 millions d'euros, verra le jour comme prévu, après la construction du nouveau collège de Gueugnon programmée pour 2012. L'Etat, dans le cadre de la politique de la ville pour l'aide aux collèges dégradés, apporterait une aide de 3,6 millions d'euros. (Cette aide est soumise toutefois à une condition : les travaux devraient en théorie être lancés avant la fin de 2010).



Fédération Syndicale Unitaire

Concernant l'affectation des personnels dans le nouveau collège, les Ouvriers d'Accueil et d'Entretien de Jean Zay et Camille Chevalier seront en principe prioritaires selon les modalités de mutation en vigueur.

Par ailleurs, Monsieur Lotte rappelle le difficile contexte budgétaire et la nécessité de faire des arbitrages pour maintenir les finances du département en équilibre ; le projet de nouveau collège au Creusot a par exemple été abandonné. Monsieur Lotte souhaite malgré tout « sacraliser » les dotations aux établissements scolaires de Saône-et-Loire et poursuivre les efforts engagés (gratuité des transports scolaires, mise à disposition de manuels dans les collèges...). En ce qui concerne les aides accordées aux élèves et à leurs familles (les aides financières pour les voyages linguistiques par exemple), il ne peut s'engager avant le vote du budget 2010 qui se tiendra en mars 2010.

La délégation réagit bien sûr favorablement à la confirmation définitive de la construction du nouveau collège, et pointe le besoin de communication médiatique sur le sujet.

La délégation de Jean Zay s'est ensuite entretenue au collège avec une journaliste du JSL le 4 février 2010. L'article concernant le nouveau collège est paru le lendemain.



Fédération Syndicale Unitaire